

N°45
Mai 2013



Caen Handi info

Caen Handi Info
Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap

réalisée par le service Information personnes handicapées (IPH)
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p. 3
SANTÉ

p. 3
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p. 4
VIE PROFESSIONNELLE

p. 5
ALLOCATIONS

p. 6
DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

p. 6
VIE SOCIALE

p. 10
ASSOCIATIONS

SANTE

L'association *Ergothérapie 14*, (loi 1901), créée depuis plus de 20 ans, regroupe environ 70 ergothérapeutes dans le Calvados. Par des rassemblements réguliers, elle permet aux professionnels d'échanger sur l'évolution des pratiques, de s'informer et de travailler en réseau.

L'ergothérapeute est un professionnel paramédical, habitué à accompagner au mieux les personnes lors des situations de handicap. Il travaille sur prescription médicale.

Ergothérapie 14 peut être une ressource pour l'orientation des personnes demandeuses et peut intervenir lors de manifestations en relation avec la notion de handicap.

E-mail : ergotherapie.14@laposte.net. Site internet : <http://www.ergotherapie14.fr>

► Un centre de suivi pour jeunes cérébrolésés. Un handicap à décrypter

(ASH, 31/05/2013, p) – Réf: I'- 12.7

Créé en 1997 puis étendu en 2002, le centre de suivi et d'insertion (CSI), dépendant des hôpitaux de Saint-Maurice (Val-de-Marne), est constitué de deux équipes mobiles (une équipe « enfants » et une équipe « adolescents ») qui sillonnent l'Île-de-France afin de prendre en charge des jeunes victimes de lésions cérébrales, dont les effets sur le long terme sont impossibles à prévoir.

Avec un budget de fonctionnement annuel proche du million d'euros, la structure, qui accueille les patients jusqu'à l'âge de 20 ans, compte de 20 à 40 places.

La prise en charge est effectuée dans les deux équipes de manière pluridisciplinaire (assistante de service social, éducateur spécialisé ou éducatrice de jeunes enfants, orthophoniste, ergothérapeute, neuropsychologue médecin).

Les accompagnements concernent aussi bien le suivi de scolarisation et son adaptation, l'accès aux soins et aux droits sociaux que les activités de loisirs du jeune. Ils peuvent durer trois ans.

Contact : CSI, hôpitaux de Saint-Maurice, 12-14, rue du Val-d'Osne, 94410 Saint-Maurice.

Tél. 01 43 96 63 63. Email: csi@hopitaux-st-maurice.fr

ENFANCE ET SCOLARITE

► Fleury-sur-Orne. Les jeunes de l'IME créent des T-shirts au Fab-lab

Ouest-France, 11 avril 2013 – Réf: II- 2.4.2

Le Fab lab Caen Basse-Normandie s'est associé à l'institut médico-éducatif (IME) de Fleury-sur-Orne pour mener un projet de création graphique (logos) aboutissant à la fabrication de T-shirts prévus pour la journée "portes ouvertes" de l'IME.

► Dives-sur-Mer. Ouverture d'un établissement pour autistes en septembre

Ouest-France, 24 mai 2013 – Réf: II- 2.4.2

A l'initiative de l'association ABA Apprendre Autrement Normandie et financé par l'Agence régionale de Basse-Normandie, un institut médico-éducatif (IME) pour enfants autistes ou souffrant de TED (troubles envahissants du développement) va ouvrir à Dives-sur-Mer en septembre 2013. Douze enfants seront accueillis dans un premier temps puis vingt à partir de 2014.

► L'accès des enfants handicapés aux activités périscolaires et extrascolaires se développe

(ASH, 24/05/2013, p 14) – Réf: II-Généralités

Un colloque sur les possibilités de vacances avec un enfant handicapé a été organisé à Paris fin mai par le Réseau Passerelles. Il a mis en avant une certaine amélioration dans ce domaine depuis 2009 : politique volontariste de la CAF qui, par le biais d'appel à projets, permet de financer des initiatives nouvelles, interpellation du gouvernement par le défenseur des droits sur l'inégalité de traitement des enfants handicapés dans l'accès aux activités périscolaires et extra-scolaires.

<http://www.reseau-passerelles.org>

► Un concours de cuisine pour jeunes déficients. Les ingrédients de l'éducatif

(ASH, 24/05/2013, p 18-21) – Réf: II-2.4

En Alsace, depuis cinq ans, un groupement d'instituts médico-professionnels (IMPro) et d'instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) organise un concours de cuisine ouvert à des jeunes déficients mentaux et auditifs.

L'un des objectifs de ce concours est de favoriser les rencontres entre jeunes handicapés et valides et de valoriser les compétences.

En effet, lors de l'épreuve, les concurrents disposent chacun d'un commis de cuisine, volontaire en cours de formation au lycée professionnel, section hôtelière.

Ils sont également assistés par un encadrant de leur structure d'accueil qui les a préparés en amont mais qui n'a cependant pas le droit d'intervenir manuellement pendant le concours.

Contact: IMPro SIFAS (AAPEI), 20 rue des Veaux, 67800 Bischheim. Tél: 03 88 81 43 77.

VIE PROFESSIONNELLE

TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

► De nouvelles ambitions pour le FIPHFP

La Gazette des communes, 20 mai 2013, p 69 - Réf: III-2.1.2

Le comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) étant désormais en ordre de fonctionnement, de nouvelles mesures vont pouvoir être mises en œuvre, avec comme priorité le renouvellement des conventions employeurs, la poursuite de la mise en place des plans d'accessibilité et le développement de solutions innovantes en matière d'accessibilité numérique.

► Centre de gestion de la FPT du Tarn. Deux itinéraires techniques pour chômeurs handicapés

La Gazette des communes, 20 mai 2013, p 78 - Réf: III-1.2.2

Financées par le FIPHFP, le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn a organisé deux formations techniques relatives à la restauration collective pour l'une et au bâtiment et espaces verts pour l'autre, à destination de chômeurs handicapés.

TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE

► La campagne budgétaire 2013 des ESAT est lancée

(ASH, 3/05/2013, p 33-34) – Arrêtés du 22 avril 2013, Journal officiel du 28 avril 2013 - Réf: III-2.2.1.3

Trois arrêtés fixent les paramètres financiers applicables aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) en 2013, en attendant la parution de la circulaire de campagne budgétaire.

Les tarifs plafonds sont reconduits au même niveau qu'en 2009 et ils peuvent être majorés, en tant que de besoin, dans la limite de 20 % pour les départements d'outre-mer.

La minoration des dotations des ESAT qui dépassent les tarifs plafonds est abandonnée, traduisant une « pause » dans la convergence tarifaire de ces structures.

Dans le même temps, le montant total des dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des ESAT est en légère progression.

En 2013, une enveloppe de 2,35 millions d'euros est par ailleurs allouée (contre 940 000 € l'année dernière) dans le cadre d'un plan d'aide à l'investissement d'un montant total de 12 millions sur trois ans, visant à financer notamment des travaux de mise aux normes de sécurité, de rénovation et de reconstruction.

[http://www.legifrance.gouv.fr/arrêtedu22avril2013\(1\)](http://www.legifrance.gouv.fr/arrêtedu22avril2013(1))

[http://www.legifrance.gouv.fr/arrêtedu22avril2013\(2\)](http://www.legifrance.gouv.fr/arrêtedu22avril2013(2))

[http://www.legifrance.gouv.fr/arrêtedu22avril2013\(3\)](http://www.legifrance.gouv.fr/arrêtedu22avril2013(3))

► **Le GESAT publie les résultats de son observatoire économique du travail protégé et adapté**

(ASH, 31/05/2013, p) – Réf: III-2.2.1.3

Le Groupement d'établissements et services d'aide par le travail et d'entreprises adaptées (GESAT) a publié les premiers résultats de son « Observatoire économique du travail protégé et adapté » dont l'objectif est d'étudier les relations économiques des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et entreprises adaptées (EA) avec les entreprises classiques, afin de développer des partenariats.

Il en ressort que les activités proposées par le milieu protégé correspondent globalement aux besoins des entreprises classiques (espaces verts, conditionnement, propreté...). Mais ces dernières citent un certain nombre de freins à la collaboration : méconnaissance du secteur protégé et adapté, prix trop élevés ou encore mauvaise compréhension des besoins des entreprises ordinaires.

Le travail de l'Observatoire vise notamment à permettre aux ESAT et EA de mieux répondre aux besoins des donneurs d'ordre et de mutualiser davantage leurs moyens pour répondre à de grosses commandes.

www.reseau-gesat.com

ALLOCATIONS

► **L' hébergement dans un établissement ne prive pas du droit à la PCH, rappelle le Conseil d'Etat**

(ASH, 17/05/2013, p 40) – Conseil d'Etat, 17 avril 2013, n°358344, n°253638, n°353639 - Réf: IV-7

Dans trois arrêtés datés du 17 avril, le conseil d'Etat rappelle aux conseils généraux qu'ils ne peuvent refuser de verser la prestation de compensation du handicap (PCH) aux personnes handicapées qui en font la demande au cours de leur hébergement en établissement.

<http://www.legifrance.gouv.fr/conseild'Etatn°353638>

<http://www.legifrance.gouv.fr/Conseild'Etatn°353639>

<http://www.legifrance.gouv.fr/conseild'Etatn°358344>

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:

<http://www.caen.fr/ccas/personnesHandicapees/lesprestations.pdf>

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROTECTION SOCIALE

► **Le défenseur des droits appelle à améliorer les conditions de détention des personnes handicapées**

(ASH, 3/05/2013, p 10-11) - Décision n°MLD/2013-24 du 11 avril 2013 - Réf: V-2.3

Dominique Baudis a adressé ses recommandations aux ministres de la Justice et de la Santé sur les conditions de détention des personnes handicapées, notamment celles de détention provisoire qui ne doit être envisagée qu'à titre exceptionnel.

Le défenseur des droits a rappelé le principe de l'accessibilité des établissements pénitentiaires qui s'impose dès à présent à toute construction nouvelle et, à compter du 1^{er} janvier 2015, sauf dérogation, à tout établissement pénitentiaire existant.

Il recommande également une sensibilisation des personnels pénitentiaires aux droits des personnes handicapées et à leur accueil pendant toute la durée de leur détention, quel que soit leur handicap.

http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/decisions/decision_mld-2013-24.pdf

VIE SOCIALE

LOGEMENT ET HEBERGEMENT

► **Le premier clubhouse français. L'entraide fait la force**

(ASH, 3/05/2013, p 18-21) – Réf: VI-1.2.8

Ouvert depuis novembre 2011 et inspiré d'une expérience américaine, le Clubhouse Paris, situé dans le X^{ème} arrondissement est un lieu d'accueil visant à faciliter l'insertion socioprofessionnelle des personnes présentant des troubles psychiques.

Animé par quatre salariés issus du secteur privé et les usagers eux-mêmes, ce lieu d'accueil innovant, qui accueille pour l'instant 63 membres, répond à un triple objectif: rompre l'isolement des personnes présentant une pathologie psychique, faciliter leur insertion sociale et professionnelle et lutter contre la stigmatisation.

Deux réunions sont organisées chaque journée afin de planifier les différentes activités du Clubhouse (courses, repas, tâches administratives...).

Des réunions d'information sont proposées tous les trois mois et les personnes intéressées doivent alors suivre les différentes étapes d'admission. Environ 150 personnes sont actuellement inscrites sur une liste d'attente.

Chaque nouveau membre peut s'appuyer sur un binôme de référents (un salarié et un membre).

Financé essentiellement par le secteur privé, le Clubhouse parisien a développé des liens avec les entreprises afin de proposer à leurs membres des stages ou des emplois de transition. Il organise également des ateliers de coaching.

► **Questions à Jean-Jacques Olivin. "Donner les clés pour rendre l'accueil temporaire plus efficace"**

(ASH, 17/05/2013, p 19) – Réf: VI-1.4

Le 15 mai dernier, le Groupe de réflexion et réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap (GRATH) a mis en place le Centre national de ressources pour l'hébergement temporaire (CNRHT), afin de développer un réseau d'accueil temporaire efficace.

L'accueil temporaire est nécessaire pour apporter du répit aux familles et aidants mais aussi à réaliser des évaluations ou répondre aux situations d'urgence.

Le CNRHT s'adresse aux décideurs de l'action sociale (ARS, conseils généraux, MDPH, CLIC, gestionnaires d'établissements) par le biais de formations sur la mise en place d'unités d'accueil temporaire.

www.accueil-temporaire.com

► Handicap psychique et logement: la difficile équation

(ASH, 24/05/2013, p 22-25) – Réf: VI-1

L'accès au logement des personnes souffrant de handicap psychique reste délicat à mettre en œuvre car l'alternance entre les périodes de stabilité et les périodes de crise nécessite non seulement un accompagnement au long cours mais également une volonté du patient d'être aidé.

Des initiatives existent, par exemple dans la Manche, pour tenter de susciter l'adhésion de la personne sans que celle-ci se sente engagée et pour endiguer les expulsions prononcées par les bailleurs sociaux.

D'autres, comme à Lyon, essaient d'établir des liens entre les différentes institutions afin que la personne ne se sente plus perdue dans son parcours d'accès au logement.

Certains malades, accompagnés par un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah), parviennent à s'insérer dans la vie sociale, grâce au logement.

Des expériences innovantes ont été mises en place non sans difficultés, comme les « résidences accueil » lancées après 2005, le réseau des familles gouvernantes ou le concept du "Housing first", expérimenté à Lille, Marseille, Toulouse et Paris et qui s'adresse aux personnes sans-abri atteintes de troubles psychiatriques sévères.

La Fédération nationale des associations gestionnaires pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique (Agapsy) a mené une enquête entre 2010 et 2012 auprès d'une cinquantaine de services spécialisés sur l'accompagnement de ce public.

[Guide pratiques partagées d'accompagnement logement des personnes souffrant de troubles psychiques.pdf](#)

ACCESSIBILITE

► Accessibilité des personnes handicapées

(ASH, 24/05/2013, p 9) – Réf: VI-2.0

L'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle a remis son avis concernant le rapport "Champion" sur l'accessibilité des personnes handicapées au cadre bâti.

Il souhaite que l'échéance légale de 2015 soit confortée et respectée et que les années 2013 et 2014 soient mises à profit pour maximiser les travaux d'accessibilité.

L'Observatoire soutient la majorité des propositions formulées par le rapport, notamment la mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Avis-de-l-Observatoire.html>

► Accessibilité

(ASH, 31/05/2013, p) – Réf: VI-2.2

Dans son rapport annuel 2012, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement estime qu'environ 20 % de lycées seront rendus accessibles aux élèves handicapés en 2015.

Il souligne également une grande disparité dans l'approche de l'accessibilité manifestée par les régions et dans le coût des travaux. Pour les éviter, l'Observatoire préconise l'élaboration d'un « référentiel opérationnel commun ».

Jusqu'à présent, seuls 21 millions d'euros ont été investis en travaux de mise en accessibilité alors que près d'un milliard et demi de dépenses seraient nécessaires, pour un coût moyen d'environ 600 000 € par lycée.

<http://ons.education.gouv.fr/Rapport-ONS-2012-conference-de-presse.pdf>

LOISIRS ET CULTURE

L'association **Le Monde de Loris** organise, **vendredi 14 juin 2013** à la **Maison des Associations**, rue Neuve Bourg-l'Abbé à Caen, une exposition d'œuvres réalisées par des enfants et adolescents porteurs de handicaps et scolarisés dans les établissements spécialisés de la région, dans le cadre d'un concours d'arts plastiques sur le thème "Les arts du cirque".

Vernissage et remise des prix à partir de 14h. Entrée libre.

Contact : lemondedeloris@orange.fr. Site internet: www.lemondedeloris.fr

► **Pays de Montbéliard agglomération (Doubs). Un logiciel qui aide les personnes autistes à mieux communiquer**

La Gazette des communes, 20 mai 2013, p 35 - Réf: VI-3.3.8

L'ordinateur étant un vecteur de communication privilégié pour les personnes autistes, les espaces publics numériques (EPN) du pays de de Montbéliard agglomération ont développé, avec l'association Sésame autisme Franche-Comté, un logiciel de pictogrammes baptisé "Picto Evolution", téléchargeable sur le site internet de la collectivité, qui permet d'améliorer les échanges entre les enfants et adultes autistes et leurs accompagnants.

<http://epn.agglo-montbeliard.fr>

Dans le cadre de l'exposition "**Un Été au bord de l'eau. Loisirs et impressionnisme**", le musée des Beaux-Arts de Caen organise une visite commentée par Claude Lebigre et traduite en langue des signes française (LSF) par Anne-Sophie Zewe du Crop Normandie, ouverte au public entendant, **le samedi 15 juin à 10h**.

Tarif: 3 euros (+ accès au musée. Accès gratuit pour les titulaires de la carte d'invalidité). Durée : 1h.

Réservation obligatoire par mail mba-reservation@caen.fr.

<http://www.mba.caen.fr/activites/adultes/lst/expoUneteauborddeleau.html>

http://mba.caen.fr/activites/adultes/lst/2012_visite_uneteauborddeleau.html

► **Hérouville Saint-Clair. Pari réussi pour le premier tournoi de hand fauteuil**

Ouest-France, 29 mai 2013 – Réf: VI- 3.3.5

Le HBH (Handball Hérouville) a organisé pour la première fois un tournoi de hand fauteuil à 13 au gymnase Allende. Les équipes étaient mixtes, hommes et femmes et personnes valides et handicapées.

Le Comité régional handisport de Basse-Normandie organise, à destination des personnes handicapées motrices, **le jeudi 27 juin de 14h à 17h** à la forêt de Grimbosq, une randonnée et des baptêmes d'équitation en roulottes aménagées.

Prêt sur place du matériel de randonnée adapté suivant les types de handicaps (circuit non adapté pour les fauteuils électriques sauf si la personne est transférable en joelette) et présence de bénévoles si besoin.

Nombre de places limité, réservation obligatoire.

Contact: Muriel ELISSALDE, Comité régional handisport de Basse-Normandie, tél : 06.74.92.47.82.

Email : basse-normandie@handisport.org. Site internet : www.handisport-basse-normandie.org

SENSIBILISATION AU HANDICAP

► Caen. Les étudiants en management sensibilisés au handicap

Ouest-France, 11 avril 2013 – Réf: VI- 3.4.4

Dans le cadre de la campagne "Handivalides" menée par l'association nationale "Starting Block", l'école de management de Normandie a organisé une sensibilisation de ses étudiants au handicap, par le biais d'échanges, de débats et de mises en situation.

► Hérouville Saint-Clair. Des duos entreprise-artiste pour sensibiliser sur le handicap

Ouest-France, 17 mai 2013 – Réf: VI- 3.4.4

L'association Handicap et emploi a organisé à la Fonderie une opération "art Handuo" dont l'objectif était de former 10 duos entreprise/artiste et de créer une œuvre d'art sensibilisant le public à la question de l'emploi des travailleurs handicapés.

VIE DE FAMILLE/VIE AFFECTIVE

► La vie sociale des personnes handicapées

(ASH, 3/05/2013, p 17) – Réf: VI-3.4.6

Dans une récente étude, la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) s'est plus particulièrement intéressée à la situation de personnes âgées de 40 à 65 ans ayant un handicap moteur. Ces adultes vivent moins souvent en couple que les autres personnes du même âge et ont moins d'enfants et d'amis.

Mais le constat principal est que la construction d'une vie sociale est plus difficile pour les personnes qui souffrent tôt de ces déficiences que pour celles dont le handicap est survenu à l'âge adulte.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/construire-sa-vie-avec-un-handicap-moteur,11123.html>

L'APAJH du Calvados en collaboration avec Le Café des Images (4 square du Théâtre à Hérouville Saint-Clair) organise une soirée ciné débat sur le thème « **vie affective, sexualité et handicap...** » le **jeudi 20 juin 2013 à 20h** autour de la projection du film « The Sessions » (Réalisé par Ben Lewin. Avec John Hawkes, Helen Hunt, William H. Macy. Comédie dramatique américaine, durée : 1 h 35).

Après le film, la table ronde menée avec des représentants d'associations du champ du handicap, sera animée par Rémi Mauger, journaliste à France 3.

Entrée au tarif habituel du Café des Images.

<http://www.cafedesimages.fr/spip.php?article2918>

► L'association pour la promotion de l'accompagnement sexuel

(ASH, 31/05/2013, p) – Réf: VI-3.4.6

Cette association a été créée récemment par Marcel Nuss, personne handicapée et militant associatif. Un site de rencontre, dédié aux personnes handicapées et aux assistants sexuels ainsi que des groupes de paroles sont en projet. L'association va par ailleurs proposer des formations au handicap pour les prostituées et envisage de collaborer avec le STRASS (Syndicat du travail sexuel).

Contact : Marcel Nuss : 06 26 68 71 63.

ASSOCIATIONS

► Caen. Sourds, ils veulent dépasser le mur du son

Ouest-France, 7 mai 2013 - Réf: VII-4

Cinq jeunes caennais atteints de surdit  ont cr e une association "Quand les sourds r vent" afin d'am liorer la communication entre personnes sourdes et entendantes. Ils ont notamment cr e un blog et mis en place des rencontres tous les premiers mardis de chaque mois au caf  Latin   Caen.

Ils souhaitent  galement am liorer l'accueil des sourds au niveau des services publics et surtout   l'h pital ou en clinique.

Contact: www.quandlessourdsrevent-blogspot.fr. Email: quandlessourdsrevent@gmail.com

L'association Autisme Basse-Normandie organise le samedi 29 juin 2013, de 9h30   12h, une rencontre   la Maison des Associations, 7bis rue Neuve Bourg l'Abb    Caen, sur l'int r t des tablettes informatiques (particuli rement l'i-Pad) comme vecteur de communication pour les personnes avec troubles autistiques (TED), notamment les enfants.

Le support informatique permet de multiplier   l'infini les signes, les sons, les informations, sur un support unique, simple d'utilisation parce qu'intuitif.

Intervenants : Virginie MORIN, orthophoniste et Fr d ric GUIBET, chercheur en sciences cognitives et d veloppeur de « communicotool.1 »

► Inscription :

aupr s d'Evelyne NOVE: evelyne.nove@orange.fr

ou Josiane Kindynis : 02 31 82 71 87 ou 06 18 72 78 29 - josiane.kindynis@laposte.net

A CONSULTER AU SERVICE IPH

Déclic (n°153- Mai/juin 2013)

Dossier: Emploi. 6 jeunes, 6 parcours à suivre.

Etre Handicap Information (n°125- Mai/juin 2013)

Dossier: Spécial recherche et innovation.

Vivre Ensemble (n°115- Juin 2013)

Dossier : Santé: parcours à déminer.

Renseignements HANDICAP

Le service IPH vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr/ccas rubrique *personnes handicapées*
[Le guide Accessibilité](#), des listes d'associations, des coordonnées d'ouvrages sur le handicap...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Déclic* (bimestriel) : magazine de la famille et du handicap ;
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
 - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56

Permanence téléphonique :

- Mardi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 9h30 à 12h00

CCAS de CAEN **Service Information Personnes handicapées**

9, rue de l'Engannerie - CAEN
 infopersonneshandicapees@caen.fr

Accès

Tram : *arrêt Bernières*
 Bus : *arrêts Saint-Jean ou Bernières*